

"Débaptisation" des catholiques :

Recopiez et remplissez-le formulaire ci-dessous : il doit **impérativement** mentionner la paroisse, la date du baptême et être daté et signé.

(Date)

Déclaration Je soussigné(e)

domicilié(e) à

né(e) le à baptisé(e) le

à la paroisse de (adresse complète)

exprime par la présente mon désir d'être radié(e) du registre des baptêmes, mes convictions philosophiques ne correspondant plus à celle des personnes qui, de bonne foi, ont estimé devoir me faire baptiser.

Je charge la Fédération des Amis de la Morale laïque d'effectuer auprès des autorités ecclésiastiques compétentes les démarches nécessaires au bon aboutissement de ma requête légitime.

(Signature)

Renvoyez-le à la FAML par courrier postal ou par télécopie (02/476.94.35) :

**Fédération des Amis de la Morale Laïque asbl
Avenue de Stalingrad 54 - 1000 Bruxelles**

La FAML se charge du reste !

Si vous désirez recevoir une confirmation de la bonne réception de votre demande par la FAML, demandez le et mentionner vos coordonnées et adresse e-mail.

ATTENTION :

Ce formulaire est uniquement valable pour les personnes baptisées en Belgique francophone ou à Bruxelles.

Cette procédure ne concerne que l'église catholique romaine.

Pour tous les autres situations les informations utiles peuvent être obtenues à cette adresse :

http://www.faml.be/index.php?option=com_content&view=article&id=25&Itemid=32